

TRANSPORTS REGIONAUX DE VOYAGEURS

Relevé de conclusions

■ Réunion	Comité de ligne Lyon - Vienne - Valence
■ Date	2 mai 2012
■ et heure	18h30
■ Lieu	Tain l'Hermitage
■ Participants	Liste jointe en annexe
■ Contact	Documents disponibles sur www.comitesdeligne.rhonealpes.fr
■ Rédacteur	Magali BEINEIX-VIANNAY – DT/TCR/UED

Propos introductifs

Aurélien FERLAY, président du comité de ligne Lyon – Vienne – Valence, accueille et remercie les participants. Il remercie la mairie de Tain l'Hermitage pour avoir mis à disposition la salle pour accueillir le comité de ligne.

Il excuse RFF qui n'a pas pu être présent suite à un empêchement de dernière minute.

Ce relevé de conclusions vient en complément des documents délivrés en séance et disponibles en ligne sur le portail de la Région Rhône Alpes. Il ne traite que de la synthèse hiérarchisée des demandes du comité de ligne et alimente le document de suivi des questions/réponses.

Suivi des questions et réponses

Le document de suivi des questions et réponses du comité de ligne complète le présent relevé de conclusions. Il est mis à jour après chaque comité de ligne à partir des questions posées en séance et via les formulaires électroniques. Il est disponible en ligne sur le portail de la Région Rhône Alpes.

Synthèse hiérarchisée des demandes

Cette synthèse permet au comité de ligne de fixer ses priorités parmi les demandes formulées et de les porter à la connaissance de Mme LACLAIS, Première Vice Présidente du Conseil régional déléguée aux Transports.

Demandes exprimées par le comité de ligne par ordre de priorité :

- Résoudre le problème de capacité sur le train n° 886 174 (départ 7h08 de Valence)
- Résoudre le problème de ponctualité sur le 886 195 (départ 17h40 de Lyon Perrache)
- Amélioration de la ponctualité dès 2012
- Avoir un avertissement sur le site Internet lors de la réservation d'un billet qui ne peut pas être retiré à la gare d'origine (soit parce qu'il n'y a pas de guichet, soit parce que les guichets ne sont pas ouverts en permanence soit parce qu'il n'y a pas de distributeur adéquat)
- Réalisation d'une étude du potentiel de fréquentation sur les origines – destinations Saint-Clair-les Roches – Lyon Part- Dieu et Sérézin – Lyon Part-Dieu
- Rajouter un train entre les départs de Valence de 7h04 et 8h29 en direction de Pierrelatte pour les usagers dits « Pass Valence » c'est-à-dire effectuant un trajet avec une origine et une destination de part et d'autre de Valence

Conclusion

Aurélien FERLAY remercie les participants et invite à poursuivre les échanges autour du buffet.

LES INTERVENANTS DE LA REGION RHONE ALPES

Nom Prénom	Fonction
Aurélien FERLAY	Président du Comité de ligne
Magali BEINEIX-VIANNAY	Direction des transports – Chargée d'étude desserte

LES INTERVENANTS DE LA SNCF

Nom Prénom	Fonction
Benoit CHATENET	Responsable Territorial Alpes Sud – Drôme - Ardèche
Thierry LECOMTE	Responsable de la ligne Lyon – Valence – Pierrelatte

LISTE DES PRESENTS

NOM	PRENOM	ORGANISME
ANTHOINE	EMMANUELLE	CONSEILLERE GENERALE
BALLET	Jean-Christophe	CA du Pays Viennois
CHABOUD	FLORENT	DAUPHINE
CHARRET	GUILLAUME	SNCF
CLAPOT	MIREILLE	
COULIOU	Benoit	
DESCHAMPS	Bernard	Association des Usagers des TER de la Vallée du Rhône
DUPAIGNE	Jean-Luc	
FOUCHER	ALICE	
FRACHISSE	PASCAL	SNCF
GAUDIN	Valérie	Association des Usagers des TER de la Vallée du Rhône
MINARD	HELENE	SNCF
RANC	MARIE-PAULE	Association des Usagers des TER de la Vallée du Rhône
SAIGET	Dominique	Association des Usagers des TER de la Vallée du Rhône
SCHLOSSER	CAROLINE	Association des Usagers des TER de la Vallée du Rhône
SCHMITTBIEL	ETIENNE	Association des Usagers des TER de la Vallée du Rhône